

A Monsieur G. Van Crombrugghe Neg^t A Grammont Dep^t de l'Escaut

Amiens ce 9 mai 1806

Mes très-chers Père et Mère

La peine que j'éprouve en voyant par votre lettre, l'inquiétude où vous vous trouvez à mon égard, me semblerait bien faible si je pouvais vous la depeindre; cependant je me console quand je pense que probablement le jour ou le lendemain du jour, où vous m'avez écrit, vous aurez reçu ma réponse: car ce fut le 28 avril que je reçus votre lettre et j'y ai répondu le 29 ou le 30, et comme les lettres sont quelque fois cinq jours à me parvenir, je présume que la mienne n'aura pas été moins de tems à arriver à Grammont. néanmoins dans la crainte quelle ne soit égarée, je vais vous dire à-peu-près ce que j'écrivais: je disais à mon Père que si je ne lui avais pas écrit d'abord, c'était bien d'avoir l'approbation de mon Oncle, au sujet de ma vocation, le regardant bien capable d'en juger; en attendant qu'en suite, il vous ferait connaître son sentiment la dessus. vous me demandiez dans votre lettre, très-cher Père, si je perseverais dans le parti que j'ai pris; vous pouvez être persuadé que je n'ai pas pris cette résolution à la légère, je ne me suis déterminé qu'après avoir beaucoup prié le Seigneur et consulté de personnes en état de me guider. Oui mes chers Parens, je suis toujours dans les mêmes sentimens et j'espère avec la grace de Dieu que je ne changerai pas. Je n'ignore pas que l'état ecclésiastique, est un état de sainteté, qui exige beaucoup de vertu; mais j'espère que le bon Dieu, qui m'a inspiré cette vocation saura bien me donner ce qu'il faudra pour la remplir. Ah! mes très-chers Parens, que ne puis-je vous faire connaître les bontés signalées que le Seigneur a eues pour moi; sans considerer ce qu'il a fait pour moi avant ma naissance, que n'a-t-il point fait depuis que je suis au monde! D'abord ce n'est certainement pas par hasard que je n'ai pas appris le latin étant plus jeune; c'est que le bon Dieu voulait me conduire dans une pension où j'ai tous les moyens de bien le connaître, et de me sanctifier. Ce n'est pas par hasard, non plus, que je suis resté dans cette maison, que j'ai enfin connu le danger au quel se suis échappé, en n'allant pas demeurer dans une de ces pensions corrompues dont le nombre est si multiplié; et dans les quelles, avec les dispositions que j'avais déjà je me serais perdu infailliblement. Quelles actions de grâces lui en rendrai je? Après votre consentement je ne desire plus que l'accomplissement de la sainte volonté sur moi; si j'ai si peu connu mon bienfaiteur jusqu'ici, je ne veux plus désormais que rechercher à le connaître et à le servir, le mieux qu'il me sera possible. Je finis très-chers Pere et Mère en me recommandant à vos prières, et vous assurant que jamais je ne cesserai de prier Dieu, pour votre conservation.

Votre très affectionné et soumis fils

C. Van Crombrugghe

P.S. je vous prie d'embrasser pour moi mes très-chers frères et soeurs, et de dire à mon frère jean que je lui écrirai à la première occasion. Daignez aussi présenter bien des choses honnêtes de ma part à ma tante huleu